

BULLETIN MENSUEL

114^{ème} ANNEE
JUILLET 2020
N°7



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



EXPEDITION - SECRETARIAT : Viviane MEYS
Avenue de Villegas 25
1083 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE : Yves VERSCHOREN
Avenue D. Poplimont 20/2
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1160 BRUXELLES N° d'agrément P008179

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale
[http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Viviane MEYS (GSM 0473 56 56 81)
Courriel : secretariat1[AT]cerclepegase.be

BULLETIN : Christine HAUBURSIN
Courriel : christine.haubursin[AT]cerclepegase.be

COTISATION 2020

- Membre adhérent : **18€ (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)**
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€**(sans envoi du programme)
- Membre asbl **2,50€**(en supplément de la cotisation normale)
Les membres de l'asbl sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !

Assurance facultative : **2,00€**- pédestre
2,50€- pédestre/cycliste

(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Les paiements : doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc dûment complété, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle**, à Mme V.Meys, Avenue de Villegas 25 à 1083 Bruxelles, qui l'enverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

*N'oubliez pas de **signaler tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone*

Le **Comité** se réunira le jeudi 2 juillet à 18h au Novotel, rue Marché-aux-Herbes 120.

SOMMAIRE

Pégase et vous.....	3
Promenades cyclistes.....	5
Sorties pédestres du mercredi.....	5
Sorties pédestres du samedi.....	7
Sorties pédestres du dimanche.....	8
Infos.....	9
Articles d'intérêt général.....	10

Chères Pégaseuses,
Chers Pégaseux,

Nous nous réjouissons de vous présenter ce bulletin car il annonce la reprise de nos activités dès le mercredi 1^{er} juillet, date à partir de laquelle les rassemblements (maximum 50 personnes) pour nos sorties seront enfin autorisés. Grâce à l'enthousiasme et l'engagement de nos pilotes nous pouvons vous offrir un programme avec des sorties cyclistes, des randos ou balades pour les mercredis, samedis et dimanches. Merci aux pilotes qui ont accepté de relever ce défi.

Nos activités devront s'accompagner de certaines mesures dont respect de la distanciation sociale, port du masque obligatoire dans les transports en commun, se munir de gel hydro-alcoolique. Les randos se feront à priori sur base de **PNI** (pique-nique intégral) car de nombreux cafés ne pourront recevoir de grands groupes.

Pour des raisons pratiques évidentes le nombre de participants sera limité à 20 personnes, l'inscription préalable par SMS ou téléphone auprès du pilote est obligatoire.

Au plaisir de vous revoir.

Le Comité

PEGASE et VOUS

Que vous fréquentiez Pégase depuis des lustres ou depuis peu vous avez probablement une histoire ou une anecdote à raconter, un souvenir inédit à communiquer, une rando truculente à relater, un coup de cœur à signaler ou toute autre chose à faire découvrir aux Pégaseux. Cette nouvelle rubrique vous en offre l'occasion, elle est la vôtre pour partager de bons moments avec tous les Pégaseux.

Nous attendons avec impatience et bienveillante curiosité vos récits^(*).

Le Comité

(*) adresse mail : christine.haubursin[AT]cerclepegase.be

Mireille nous relate une balade double découverte et Lucette une amusante anecdote.

Laine et vieux tacots à Anderlecht

En 2019, par un beau samedi d'automne, Marion nous emmena faire une balade citadine le long du canal à Anderlecht. Nous fîmes un petit arrêt rue Bollinck devant les anciennes usines Daoust, nom qui fait penser aux pelotes de laine vendues dans les merceries d'antan. A quelques mètres du bâtiment principal, se trouvait une très belle maison. Marion nous appris qu'à l'âge d'or de l'usine, c'était le directeur qui y vivait. Curieusement, cette demeure me tapa dans l'œil et j'eus l'impression que des ondes s'en dégageaient.

Quelques jours plus tard, je relatais cette balade à ma mère et elle me demanda si nous étions passés devant les anciennes usines Daoust. Ma mère commença à me parler de l'épopée Daoust et peu à peu, la mémoire me revint. En fait, l'occupant de la belle maison était son oncle Camille. Pendant de longues années, il fut le comptable de Daoust. Ma mère venait parfois en vacances chez lui et elle adorait se promener parmi les ballots de laine importés d'Australie.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. L'oncle Camille avait obtenu ce poste grâce à son frère Jules, mon grand-père et celui de ma sœur Solange, également membre de Pégase.

En fait, il y avait deux frères Daoust: l'un s'occupait du commerce de la laine et l'autre était un constructeur d'automobiles, qu'on appellerait maintenant des vieux tacots, et grand amateur de courses. Notre grand-père était le mécanicien et accompagnait son patron lors des courses.

Le bâtiment Daoust avait donc une double fonction: l'entreposage des ballots de laine et l'atelier de construction automobile, cette dernière activité étant souvent méconnue du grand public.

Daoust fut un des premiers constructeurs automobiles belges. Malheureusement, cette activité cessa rapidement car il ne put pas faire face à la concurrence américaine.

Notre grand-père, quant à lui, s'en alla ouvrir son propre garage en province.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les organisateurs et pilotes bénévoles du Cercle Pégase. Grâce à eux, je vis d'excellents moments depuis 2016 et j'ai pu me remémorer un pan de mon histoire familiale.

Mireille GRASSER

METICULOSITE

Lors d'un voyage Pégase, notre amie Stef, coquette et soucieuse de sa présentation avait l'habitude de marcher avec des bottes. Arrivée à l'étape, comme nous tous elle était bien crottée après un parcours sur des chemins boueux. Au départ le lendemain elle se présenta avec des bottes impeccables. On lui demanda quel était son secret pour nettoyer ses bottes. C'est simple nous dit-elle, je les plonge dans le WC et je tire la chasse.

Lucette VANDERMEIREN



SORTIES CYCLISTES DE JUILLET

Responsable : Renaat JESPERS, rue Jan Blockx, 10, 1030 Bruxelles
GSM : 0484 11 53 93. E-mail : renaat.jespers[AT]cerclepegase.be

- **Nombre de participants limité, inscription obligatoire auprès du pilote**
- **Prévoir gel hydro-alcoolique et masque, conseillé lors des sorties**

Après son voyage à vélo le long de la Loire (4 – 10 juillet) Renaat vous proposera à nouveau des sorties cyclistes. Soyez attentifs et consultez le site de Pégase !



SORTIES DES MERCREDIS DE JUILLET

Responsable : Arlette TRIEST, rue Marlène Dietrich 8 Bte15 – 1090 Bruxelles. Tél.0472 29 76 55. E-mail : arlette.triest[AT]cerclepegase.be

- **Nombre de participants limité à 20. Inscription obligatoire auprès du pilote : SMS avec mention de votre nom et prénom ou téléphone**
- **Prévoir gel hydro-alcoolique et masque, obligatoire dans les transports en commun et conseillé lors des sorties**

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

NB : PNI = pique-nique intégral

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

!!! En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone !!!

!!! Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif !!!

POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

- 1 **12 km – L – Maria HUMMEL** (0476 37 56 74) Départ à 10h50 de la **Petite Espinette** (Kleine Hut). Bus De Lijn 137 à 10h17 Porte de Hal, Bascule à 10h32, Petite Espinette à 10h49. **PNI** ou **PN** à **Groenendaal** à l'Ariosa Horse Club, Groenendaalsesteenweg 141 (0492 56 26 21)

- 1 **18 km – M – Lut DE GREEF** (0498 61 21 87) Départ à 10h10 de la gare d'**Eppegem** (grand parking derrière la gare, Houtemsestraat 1, Eppegem). Train en direction d'Antwerpen-Centraal à la gare du Midi à 9h38, gare Centrale à 9h42, gare du Nord à 9h49. Arrivée à Eppegem à 10h05. **PNI**

25 km – R – Emile BECKERS (0471 49 19 90) Réunion à la gare de Bruxelles Luxembourg à 7h40. Départ en train à 7h56 (Bruxelles-Central 7h38) vers **Marche-en-Famenne** (via Marloie D.9h35). Arrivée à 9h39. Marche-en-Famenne – Fond des Vaultx – **Waharday (PNI)** – Menil-Favay – Hotton - Melreux. Retour en train à 16h12 (via Marloie). Arrivée à Bruxelles Central à 18h23.

- 8 **25 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34 - 0477 62 24 84) Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h00 pour Verviers où bus TEC 395 à 9h40 pour **Polleur**. Arrivée à 9h57. Polleur – **Vallée de la Hoegne (PNI)** – Nivezé – Spa Gérenstère. Retour en train à 16h47. Arrivée Bruxelles Central à 18h59.

- 15 **12 km – L – Gérard RENAUT** (0476 55 46 07) Départ de Wolvertem, gemeenteplein à 10h45. RV à la gare du Nord (quai 9) pour bus De Lijn 250 à 10h (Bockstael 10h14) et arrivée à 10h40. **PN** au café De Nachtegaal, Steenweg op Merchtem 78 à 1780 **Wemmel** (02 582 97 10 – 0494 17 50 64)

18 Km – M – Raymond KEGELS (0475 24 55 58) Départ à 10h15 de la gare de Sint Joris Weert. Parking aisé. RV à la gare Centrale à 8h45 pour prendre le train pour Louvain à 9h01 puis train pour Sint Joris Weert à 9h58, arrivée à 10h12. **PNI ou PN** au café De Molen, Waversebaan 262 à **Oud Heverlee** (0499 16 71 84). Retour en train à ..h21 ou ..h48.

25 km - S – André THIRY (0474 33 49 18) Réunion gare de Bruxelles Luxembourg à 8h10. Départ à 8h25 (Bruxelles Central D. 8h07) pour **Andenne**. Arrivée à 9h31. Andenne - Kevret - Forêt de Paspau - La Flime - **Moulin de Kevret (PN)** - Forêt de Hautchise - Andenne. Retour en train à 16h25 - Bruxelles Central à 17h52.

- 22 **12 km – L - Michèle AERTSENS** (02 424 33 24 du lundi au vendredi) Départ à 10h30 de la **gare de Jette** (bus 14 et 88, tram 19 ou tram 51 jusqu'au cimetière de Jette puis 5 minutes à pied). **PNI ou PN à Wemmel** au Sporthal Fames, Dijk 34 (0470 92 09 68)

25 km - R – Emile BECKERS (0471 49 19 90) Réunion à la gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h00 vers **Fraipont** (via Liège-Guillemins D.9h19). Arrivée à 9h38. Fraipont – Banneux – Vieux Cortil – Chicheux – Jevoumont - La Machine – **Theux (PNI)** - Oneux – Bois des Aguesses – Pepinster. Retour en train à 16h14 (via Liège Guillemins) ou 17h06. Arrivée Bruxelles Central à 17h59 ou 18h25.

- 29 **12 km – L – Arlette TRIEST** (0472 29 76 55) Départ à 10h20 de **1750 Eizeringen** (Chaussée de Ninove/Lieutenant Jacobstraat). Bus De Lijn 128 à la gare du Nord à 9h30, gare de l'Ouest à 9h49, Prince de Liège à 9h56, arrivée Eizeringen – Arrêt Weg Borchtlombeek - à 10h16. **PNI ou PN à 1750 Sint Kwintens Lennik** au café De Prins, A. Vanderkelenstraat 20 (0475 72 01 06).

29 **25 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34 – 0477 62 24 84) Réunion gare de Bruxelles Luxembourg à 7h40. Départ en train à 7h56 (Bruxelles Central à 7h38) pour **Poix Saint Hubert** (via Jemelle D.9h24). Arrivée à 9h52. Poix-St Hubert – Pont à Lomme – forêt **St Hubert (PNI)** – Mirwart – Grupont Retour en train à 16h18. Arrivée Bruxelles Central à 18h23.

SORTIES DES SAMEDIS DE JUILLET

Pour info : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles. Tél. 0494 76 69 18

E-mail : andre.jonas[AT]cerclepegase.be



- **Nombre de participants limité à 20. Inscription obligatoire auprès du pilote : SMS avec mention de votre nom et prénom ou téléphone**
- **Prévoir gel hydro-alcoolique et masque, obligatoire dans les transports en commun et conseillé lors des sorties**

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Marches sportives circulaires d'environ 10 km. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h
Marche des butineurs d'environ 6 à 7 km, également circulaire, parfois avec commentaires, allure plus modérée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone

POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

- 4 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion au **cimetière d'Anderlecht**, av. des Millepertuis (métro ligne 5, station Eddy Merckx, sortie av. des Stellaires à l'arrière de la rame). Inscription le vendredi entre 9h et 20h, SMS avec mention de votre nom et prénom.

En alternative, **Mina GOLDFINGER** (0497 38 46 39) vous propose une balade de butineurs au départ du terminus du tram 44 à Tervueren. Les personnes désireuses de participer à cette marche doivent téléphoner au pilote entre 10h et 21h.

- 11 **Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) Réunion à la **gare de Jette**, place Cardinal Mercier (tram19, bus 14 et 88 ou à 5 minutes à pied les trams 51, 62 et 93 arrêt cimetière de Jette) Parking gratuit à l'arrière de la gare. Inscription par SMS avec mention de votre nom et prénom.

En alternative, **Jacqueline THISSEN** (0478 22 83 23) vous propose une balade de butineurs au départ de la Place Wiener (tram 8, bus 95, 17). Les personnes désireuses de participer à cette marche doivent téléphoner au pilote le matin de préférence sur son téléphone fixe : 02 539 27 54

18 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à la **gare de Boitsfort** (tram 8 arrêt Boitsfort-Gare). Parking aisé au-dessus de la gare. Inscription le vendredi entre 9h et 20h, SMS avec mention de votre nom et prénom.

En alternative, **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) vous propose une balade de butineurs au départ de la Place Peter Benoit à Neder-over-Heembeek (bus 47 et 53). Les personnes désireuses de participer à cette marche doivent téléphoner au pilote entre 15h et 17h.

25 **Marianne WINDERICKX** (0487 53 83 16) Réunion **Place communale de 1630 Linkebeek**. Bus 43, à prendre notamment Square des Héros, jusqu'à l'arrêt « des Braves » (à 2 pas de la place communale). Inscription le vendredi entre 9h et 20h, SMS avec mention de votre nom et prénom.

En alternative, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose une balade de butineurs au départ du métro Herrmann-Debroux, côté Delhaize (métro et bus 41, tram 8) Les personnes désireuses de participer à cette marche doivent téléphoner au pilote le matin de la balade, entre 10h et midi.



SORTIES DES DIMANCHES DE JUILLET

Pour info : Chantal TELLIER (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier@cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement pour toutes les randonnées.

- **Nombre de participants limité à 20. Inscription obligatoire auprès du pilote : SMS avec mention de votre nom et prénom ou téléphone**
- **Prévoir gel hydro-alcoolique et masque, obligatoire dans les transports en commun et conseillé lors des sorties**

En cas de doute dû notamment à la météo il est préférable de prendre contact avec le pilote et de consulter le site internet pour être averti de tout changement.

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

NB : **PNI** = pique-nique intégral

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : *Les animaux ne sont pas admis*

- 5 **20 km - M - Raymond KEGELS** (0475 245 558). **Asse - Manzenzele - Asse – Les paysages typiques du Brabant Flamand.** RV à la gare d'Asse à 9h40. Parking aisé. Réunion à la gare de Bruxelles Central à 8h 45 et départ du train à 9h01 (dir. Aalst) et correspondance à 9h13 à Jette avec le train pour Asse à 9h21, arrivée à 9h29. Départ de la randonnée à 9h45. **PNI ou PN à Manzenzele** au café Den Bruinen, Dorpstraat (sous réserve du respect des mesures sanitaires et sans engagement du pilote ou de l'asbl !). Retour en train ..h 29 ou ..h 51.
- 12 **22 km – S – Chantal TELLIER. Ottignies en boucle.** RV à 8h45 à la gare de Bruxelles Central. WE ticket pour Ottignies. Départ du train à 9h07, arrivée à 9h46. **Attention** : le pilote vous attend à Ottignies. Retour : toutes les ..h14 ou ..h44. Ottignies, Rofessart, Buisson des cailloux, Couture-st-Germain, Ferme de Moriensart, Ceroux-Mousty, Ottignies. Pas trop loin, pas trop dur pour un retour à la normale (ou presque). Chemins campagnards, bois de Couture-st-Germain, la Tienne Verlaine.
- 19 **23 km – S – Chantal TELLIER. La boucle noire du pays de Charleroi.** RV à 8h40 à la gare de Bruxelles Central. WE ticket pour Charleroi. Départ du train à 8h59, arrivée à Charleroi à 9h55. **Attention** : le pilote vous attend à Charleroi. Retour à 18h05, arrivée à 19h03.à Bruxelles Central.
- 26 **23 km – S – Vallonné – Chantal TELLIER. Huy en boucle.** RV à 7h45 à la gare de Bruxelles Central. WE ticket pour Huy + un trajet TEC. Départ du train pour Namur à 8h07, arrivée à 9h13 et correspondance à 9h32 pour Huy, arrivée à 9h57. **Attention** : le pilote vous retrouve à la gare de Namur. Retour de Huy : bus TEC à 17h37, arrivée à Namur à 18h31, train à 18h47 et arrivée à Bruxelles Central à 19h52.

INFOS

SNCB

Pass de 10 voyages gratuits, affaire à suivre

Le « superkern » du 6 juin a décidé que chaque personne résidant en Belgique pourra bénéficier d'un pass gratuit de 10 voyages. Ce pass, Standard Multi (ex rail pass), est valable du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020. Le supplément vélo sera aussi supprimé temporairement.

Les modalités d'obtention de ce pass doivent encore être précisées : envoi par la poste ou aller le chercher à la gare.

Votre titre de transport change de nom

La SNCB se veut plus branchée et modifie l'appellation de ses titres de transport. La SNCB dit avoir opté pour des concepts plus facilement compréhensibles par tous; à vous de juger !

Désormais le ticket standard s'appelle **Standard Ticket**, le billet senior se rajeunit en **Senior Ticket**, le rail pass devient **Standard Multi**, la key card se transforme en **Local Multi** et le billet Week-end sera désormais un **Weekend Ticket**.

Les changements de noms seront effectifs en principe en juillet pour tous les canaux de vente.

En pratique rien ne change pour vous car votre carte de plusieurs voyages reste valable, vous ne devez pas la faire changer et les conditions d'utilisation restent les mêmes

ARTICLE(S) D'INTERET GENERAL

Huy peut s'enorgueillir de posséder quatre merveilles "séculaires".

Li Bassinia, fontaine ornementale de la Grand-Place

La fontaine dite du Bassinia est érigée en 1406 sur la Grand-Place de Huy. De cette époque dateraient, outre le grand bassin en laiton, les quatre tours à créneaux alternant avec quatre statuette identifiées comme étant celles de sainte Catherine, saint Domitien, saint Mengold et Ansfrid, dernier comte de Huy (Xe siècle). Le noyau central est surmonté, en 1597, d'une cinquième statuette représentant le "Cwèrneû", le guetteur de la ville qui se tenait au sommet de l'ancien beffroi et soufflait dans son instrument, un cor, pour donner l'alerte lorsque l'ennemi menaçait la cité. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, le tout est complété par un dais en fer forgé soutenant l'aigle bicéphale du Saint Empire romain germanique et par des bassins en pierre. À cette époque, et encore de nos jours, la fontaine est alimentée par une pompe amenant l'eau d'une source située dans le quartier Sainte-Catherine.

Li Tchestia, château-fort du IXe siècle, aujourd'hui citadelle

Le château fort des princes-évêques est détruit en 1717 à la suite du traité de la Barrière; de 1818 à 1823, les Hollandais construisent l'actuel Fort sur son emplacement. Dominant la ville, le Fort joua un rôle important au cours de la Seconde Guerre mondiale en tant que lieu de détention de plus de 7000 prisonniers.

Li Rondia, rosace de la collégiale Notre-Dame

La rosace de style gothique date du XIVe siècle, elle a été conçue pour évoquer la joie et la puissance de la vie. Récemment restaurée, elle est la plus grande de Belgique avec ses

6 mètres de diamètre intérieur et 9 mètres de diamètre extérieur.

Li Pontia, pont principal sur la Meuse

L'ancien pont datant du XIIIe siècle, détruit et reconstruit à de multiples reprises au fil des siècles. Le dernier descendant du Pontia a été inauguré par le roi Baudouin en 1956 et il porte actuellement son nom.

Remarquez que ces noms ont la particularité de se terminer en « ia » qui est du wallon hutois.

La sécurité des piétons

Ne perdez jamais de vue que votre pilote est un amateur bénévole et non pas un professionnel et qu'il compte sur vous pour assurer non seulement votre propre sécurité mais aussi celle de l'ensemble du groupe.

Le plus sûr moyen de l'aider est de suivre ses instructions et de ne jamais oublier que nous ne sommes pas les seuls usagers des chemins que nous empruntons. Que ce soit sur les petites routes de campagne ou sur les sentiers, le danger peut surgir à tout moment.

Les règles élémentaires suivantes, si elles sont suivies, sont de nature à limiter les risques.

A défaut de trottoirs ou d'accotements praticables, lorsque nous marchons sur la chaussée, nous devons nous tenir le plus près possible du bord de celle-ci, et, sauf circonstances particulières, circuler en file indienne du côté gauche dans le sens de la marche. Toutefois, le pilote peut également vous demander de marcher à droite pour des raisons de sécurité (tournant aveugle, ...).

Dans tous les cas, marcher à gauche ou à droite le plus près possible du bord de la chaussée, mais SURTOUT PAS à gauche ET à droite voire même AU MILIEU de la chaussée, comme malheureusement cela se passe trop régulièrement au grand dam de votre pilote.

Et si, malgré tout, nous prenons plus de place qu'il ne faudrait lorsque nous croisons un autre usager (voiture, cycliste, cheval, joggeur, ...), facilitons-lui le passage en serrant le plus à gauche possible pour lui permettre de nous croiser sans devoir zigzaguer entre nous. Nous limiterons ainsi encore une fois les risques d'accrochage.

La règle d'or doit rester la PRUDENCE en toutes circonstances et ... de suivre les indications de votre pilote.

Le Comité

Voir aussi : <http://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#securite>



CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

<http://www.cerclepegase.be>

SUIVEZ-NOUS



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees>